

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03765
Numéro SIREN : 533 869 301
Nom ou dénomination : A3 BAT

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2017 sous le numéro de dépôt 30847

PHILIPPE LE FIBLEC

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
ET DES COMPTABLES AGRÉÉS

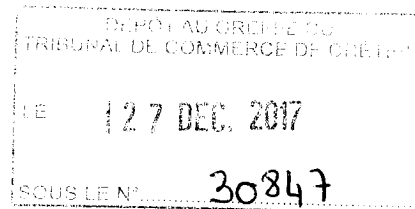
COMMISAIRES AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

13, RUE BAUDIN - BP 46
94211 LA VARENNE SAINT HILAIRE CEDEX

TÉL. 01 48 85 43 38
FAX. 01 48 89 19 82

MS 375



SAS A3 BAT

57bis, rue de Musselburgh

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Bilan Actif

A3BAT SAS

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 18/07/17
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200		264
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 200	1 200		264
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 677	3 813	5 864	6 383
Autres immobilisations corporelles	56 897	14 360	42 537	42 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	66 574	18 174	48 400	49 094
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 700		6 700	1 600
TOTAL immobilisations financières :	6 700		6 700	1 600
ACTIF IMMOBILISÉ	74 474	18 374	55 100	50 959
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	17 335		17 335	6 275
Stocks d'en-cours de production de biens				92 600
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	17 335		17 335	98 875
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	619		619	
Créances clients et comptes rattachés	567 260		567 260	308 918
Autres créances	43 779		43 779	45 025
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	611 659		611 659	353 944
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	99 081		99 081	55 724
Charges constatées d'avance	3 878		3 878	11 878
TOTAL disponibilités et divers :	102 959		102 959	67 601
ACTIF CIRCULANT	731 953		731 953	520 420
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

806 427

19 374

787 054

571 379

Bilan Passif

A3BAT SAS

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 18/07/17
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	126 993	175 986
Résultat de l'exercice	59 668	31 007
TOTAL situation nette :	288 661	228 993
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	288 661	228 993
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 754	31 081
Emprunts et dettes financières divers	1 102	172
TOTAL dettes financières :	20 856	31 253
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 074	217 682
Dettes fiscales et sociales	108 265	80 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 198	13 198
TOTAL dettes diverses :	477 537	311 133
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	498 393	342 386
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	787 054	571 379

Compte de Résultat (Première Partie)

A3BAT SAS

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 18/07/17
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				1 195
Production vendue de services	2 316 431		2 316 431	1 246 879
Chiffres d'affaires nets	2 316 431		2 316 431	1 248 073
Production stockée			(92 600)	92 600
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 650	3 125
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			11 393	15 635
Autres produits			35	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 244 809	1 359 435
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 048 307	435 484
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(11 060)	(18)
Autres achats et charges externes			637 615	426 058
TOTAL charges externes :			1 674 862	861 524
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 183	11 175
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			300 175	279 497
Charges sociales			171 846	151 052
TOTAL charges de personnel :			472 021	430 549
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 645	6 790
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			8 645	6 790
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7	15
CHARGES D'EXPLOITATION			2 167 718	1 310 053
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			77 191	49 382

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A3BAT SAS

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 18/07/17
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	77 191	49 382
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	429	1 066
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	429	1 066
RÉSULTAT FINANCIER	(429)	(1 066)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	76 762	48 316
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		65
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	6 000	65
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	718	7 700
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	92	3 497
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	810	11 197
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5 190	(11 131)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	22 284	6 177
TOTAL DES PRODUITS	2 250 908	1 359 500
TOTAL DES CHARGES	2 191 241	1 328 493
BÉNÉFICE OU PERTE	59 668	31 007

(Ne pas reporter le montant des colonnes*)

Désignation de l'entreprise : A3BAT SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 200	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont l'composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont l'composants	M3		KS	8 352	KT		KU	1 325
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	45 316	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	2 037
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 234	LC		LD	4 417
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	58 902	LO		LP	7 779
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 600	IU		IV	5 100		
TOTAL IV				LQ	1 600	LR		LS	5 100		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	61 702	ØH		ØJ	12 879	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 200
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	9 677
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	45 316
		Matériel de transport		IV		MP	107	MQ	1 930
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	9 650
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG	107	NH	66 574
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7
Autres participations			IØ		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	6 700	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	6 700	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	107	ØL	74 474	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise A3BAT SAS										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	936	PF	264	PG		PH		1 200
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 969	QA	1 845	QB		QC		3 813
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	6 769	QE	4 703	QF		QG		11 472
	Matériel de transport		QH		QI	283	QJ	15	QK		268
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 070	QM	1 550	QN		QO		2 620
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	9 808	QV	8 381	QW	15	QX		18 174
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	10 743	ØP	8 645	ØQ	15	ØR		19 374
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise A3BAT SAS						Néant ☒ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		A3BAT SAS		Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	6 700	UV	UW 6 700	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	567 260	567 260		
	Créance représentative de titres précédés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 611	1 611		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 404	1 404		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	28 504	28 504		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	9 801	9 801		
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 460	2 460		
	Charges constatées d'avance		VS	1 878	1 878		
	TOTAUX		VT	621 617	VU 614 917	VV 6 700	
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	251	251			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	19 503	11 646	7 857		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	356 074	356 074			
Personnel et comptes rattachés		8C	187	187			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	60 309	60 309			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	41 117	41 117			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 526	3 526			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 102	1 102			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 198	13 198			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZJ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	495 266	VZ 487 409	7 857		
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL 1 102	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 367	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

A3BAT SAS

57bis, rue de Musselburgh
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/3/2017

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 : prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes et en presumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATION RELATIVE AU CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 107 euros pour l'année 2016 et une provision de 4 751 euros pour le 1er trimestre 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Notes sur le bilan :

Etat de l'actif immobilisé :

Evalué à la valeur d'entrée des biens dans la société
Selon état fiscal 2054.

Etat des amortissements :

durée d'amortissement calculée sur la durée
d'usage conformément à la dérogation accordée aux PME
Selon état fiscal 2055.

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice:

Evaluées à leur valeur nominale
Selon état fiscal n° 2057

Etat des charges à payer

Commissaire aux comptes	4800,00
Avocat	4500,00
Expert-comptable	2720,00
personnel intérimaire	556,00
TVTS	2635,00
CET	375,00
Taxe apprentissage-formation	516,00
Agios bancaires	279,00
	16381,00

AUTRES INFORMATIONS

Opérations de crédit bail:

Le véhicule Peugeot 3008 pris en location sur 60 mois en décembre 2011 a été racheté

Loyers pris en charges : 3 868 € hors assurances²

Montant non déductible : 1 140 €

Un véhicule Audi Q7 a été pris en location sur 60 mois avec option d'achat en septembre 2014

Prix TTC : 70 676 €

Loyers pris en charges : 11 780 €

Montant non déductible : 10 476 €

Redevance restant à payer : 29 450 €

Un véhicule Volkswagen Golf a été pris en location sur 37 mois en septembre 2015

Prix TTC : 39197 €

Loyers pris en charge : 6 837 €

Montant non déductible : 5 224 €

Redevance restant à payer : 9 686 €

Des véhicules utilitaires (3 Ford Transit et, 1 Ford Custom) sont également en location longue durée

loyers pris en charges durant l'exercice : 20 790 €

Engagement en matière de pensions et retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Comptes courants

Les comptes courants d'associés ne sont pas rémunérés.

Les organes de direction n'ont pas été rémunérés,

Capital : 100.000 euros répartis en 200 parts de 500 euros chacune.

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31/03/2017

2 316 431,00 €

Effectif moyen du personnel : 9 salariés et 3 apprentis

Autres informations : néant.

A3 BAT
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 57 Bis rue de Musselburgh – 94 500 Champigny sur Marne
533 869 301 RCS CRETEIL

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
le vingt-neuf septembre
à dix-huit heures,

les Actionnaires de la Société se sont réunis, au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président, observation faite que, préalablement à la convocation, il a été envoyé, aux actionnaires qui en ont fait la demande, le préavis de réunion prévu à l'article 129 du décret du 23 mars 1967.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et qui est annexé comme valant approbation du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre Yves DUMAS, en sa qualité de Président.

Monsieur Nicolas SUZANNE est désigné comme secrétaire.

Monsieur Philippe LE FIBLEC, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau ainsi constitué permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble plus du quart du capital social.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- copie et avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée au Commissaire aux comptes.
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 mars 2017 ainsi que le bilan au même jour et le compte de résultat.
- son rapport de gestion à l'assemblée;
- le rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 et le rapport spécial du commissaire aux comptes;
- le texte des projets de résolutions;
- les statuts à jour de la Société.

Le Président rappelle ensuite à l'Assemblée que tous les documents visés par le Code de Commerce et le décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée donne acte au Président de ses déclarations et chaque Actionnaire présent déclare avoir été mis en mesure d'exercer son droit de communication.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce; approbation de ces conventions;
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités;

Puis, il donne lecture de son rapport de gestion exposant l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir.



Il est ensuite fait lecture des rapports du commissaire aux comptes :

- rapport général sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont alors échangées sur les résultats obtenus au cours de l'exercice approuvé et sur les perspectives d'avenir. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions des articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, ratifient lesdites opérations intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice soumis à leur approbation.

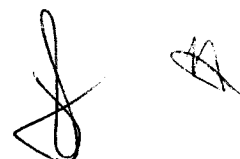
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires qui ont tous le droit de vote en vertu de la jurisprudence de la Cour de Cassation (Cas. Com. 23 octobre 2007).

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2017, et sur les comptes dudit exercice ainsi que la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, ils donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Two handwritten signatures in black ink are located at the bottom right of the page. The first signature is a stylized, cursive 'J' or 'L' shape. The second signature is a more complex, scribbled mark.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, approuvent les propositions du Président et décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à **59.668 €**, de la manière suivante :

- au poste « Réserve légale », pour	€	2.985
qui est ainsi porté de 2.000 € à 4.985 €		
- le solde « Report à nouveau », pour	€	56.683
qui est ainsi porté de 126.993 € à 183.676 €		

Les associés décident, alors, de procéder à une distribution de dividendes d'un montant total de € **50.000**
correspondant à un dividende par action de € **250**
et prennent acte qu'à la suite de cette distribution, le compte "**Report à nouveau**" est ramené de 183.676 € à 133.676 €.

Le dividende :

- sera soumis au prélèvement fiscal de 21 % chez les associés personnes physiques;
- sera soumis au paiement à la source des prélèvements sociaux chez les associés personnes physiques (15,5 %).

Il est rappelé :

- que le prélèvement fiscal forfaitaire devra être déclaré et payé par la société au plus tard le quinzième jour du mois suivant la mise en paiement du dividende ;
- que les prélèvements sociaux devront être déclarés et payés par la société au plus tard le quinzième jour du mois suivant la mise en paiement du dividende.

Les Associés prennent acte, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois précédents exercices sociaux :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale, confèrent tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

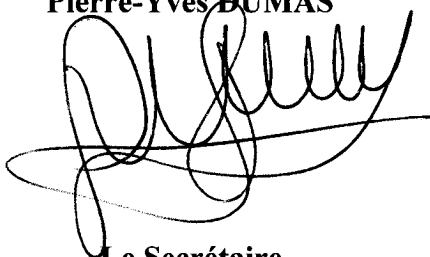
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



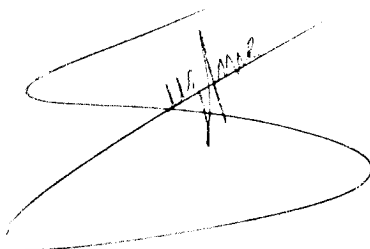
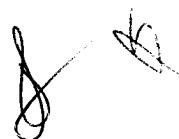
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Le Président
Pierre-Yves DUMAS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Secrétaire
Nicolas SUZANNE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a vertical stroke in the center.A small, handwritten mark or signature in the bottom right corner, possibly initials.

PHILIPPE LE FIBLEC

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
ET DES COMPTABLES AGRÉÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

13, RUE BAUDIN - BP 46
94211 LA VARENNE SAINT HILAIRE CEDEX

TÉL. 01 48 85 43 38
FAX. 01 48 89 19 82

A3 BAT

SAS au capital de 20 000 euros

Siège Social : 57bis rue de Musselburgh
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice du 1^{er} Avril 2017 au 31 Mars 2017

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée en date du 20 Juin 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2017 sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la Société A3 BAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- * la justification de mes appréciations ;
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinions sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



.../...

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

J'ai procédé à l'examen des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que de leur présentation d'ensemble, qui n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Varenne, le 12 Septembre 2017



Philippe LE FIBLEC
Commissaire aux Comptes
15, rue Baudin / BP 46
94211 LA VARENNE-ST-HILAIRE CEDEX
Tél. 01 48 85 43 38

Philippe LE FIBLEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris